

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA Académique - Lycée Beaupré - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Académique - Lycée Beaupré - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	15	61	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale,
- S'intéresser au secteur du sport
- Disposer de compétences pour communiquer en langue étrangère et particulièrement en anglais.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

Attendus locaux

Qualités requises

- * S'intéresser au secteur du sport
- * Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- * Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives
- * Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Les domaines abordés

- * Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- * Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- * Contribuer au fonctionnement d'une structure
- * Mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- * Concevoir, conduire, évaluer et clôturer un projet d'animation
- * Participer à la gestion des projets de la structure
- * Assurer le cadrage d'un projet
- * Promouvoir un projet

Le titulaire de la mention complémentaire AGSS exerce un emploi d'animation d'activités dans des structures publiques ou privées, d'administration et de gestion de projets ou d'organisation relatifs au secteur économique du sport. Il travaille dans des collectivités locales, des associations ou structures promouvant les activités physiques ou sportives.

Le LPO Beaupré vous propose des séances de présentations virtuelles de ses filières de l'enseignement supérieur

Lien du formulaire d'inscription à toutes fins utiles :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScbaLrjHjSNMmZZMXFY_S8D7WBUzV_ZnArtne0jLpWLS3KLfw/viewform

Dès que le nombre d'inscrits sera suffisant, nous prendrons contact avec vous afin d'organiser

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le titulaire de la MC AGSS a la responsabilité de la conduite du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il intervient pour des projets concernant tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Cette mention complémentaire s'adresse à un public d'élèves motivés par le sport et les secteurs économiques liés au sport, qui auraient peut-être des difficultés à suivre le cursus STAPS.

La mention complémentaire est organisée sur un an, avec une alternance de 50% de stages dans les structures d'accueil dans le domaine sportif. Les étudiants pourront être accueillis environ une semaine sur deux, les vacances scolaires et à minima le mercredi et le samedi lors des semaines en centre de formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Résultats académiques

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%

Résultats dans les matières professionnelles, technologiques ou scientifiques et en EPS. - Très important

Notes des bulletins de 1ère et de terminale dans les matières concernées au programme de l'élève

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 15%

Méthode de travail - Important

Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)

Savoir s'exprimer - Essentiel

Notes et appréciations en français (fiche avenir, bulletins, épreuves anticipées de français...)

Savoir-être

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 25%

Attitude face au travail, sérieux, persévérance - Très important

Les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire (fiche avenir et bulletins)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%

Motivation et connaissance de la formation - Très important

Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Pondération de ce champ d'évaluation dans l'examen des dossiers : 20%

Engagements associatif, lycéen ou étudiant et centres d'intérêt - Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche avenir et centres d'intérêt

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Prenez le temps de bien compléter votre dossier, lettre de motivation, orthographe, mise en avant des diverses activités....
L'absence d'un ou plusieurs éléments compromet les chances d'être admis.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières professionnelles, technologiques ou scientifiques et en EPS.	Diplômes, notes, appréciations...	Notes des bulletins de 1ère et de terminale dans les matières concernées au programme de l'élève	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Compétences acquises	Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)	Important
	Savoir s'exprimer	Résultats oraux et appréciations de l'équipe pédagogique	Notes et appréciations en français (fiche avenir, bulletins, épreuves anticipées de français...)	Important
Savoir-être	Attitude face au travail, sérieux, persévérance et esprit d'équipe	Attitude face au travail et assiduité	Les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire (fiche avenir et bulletins)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation	Lettre de motivation et projet professionnel	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements associatif, lycéen ou étudiant et centres d'intérêt	Engagement sportif et associatif	Projet de formation motivé, fiche avenir et centres d'intérêt	Très important

Signature :

Monique Kissany,

Proviseur de l'établissement CFA Académique -

Lycée Beaupré